

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 DGRI 37 Subvention à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre (94400 Vitry-sur-Seine).

M. Pierre SCHAPIRA, rapporteur,

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 avril 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association "Cá e Lá, Troupe de Théâtre", située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine.

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre SCHAPIRA au nom de la 9^{ème} Commission.

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 € est attribuée à l'association "Cá e Lá, Troupe de Théâtre" située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2012, Chapitre 65, Nature 6574, Rubrique V048, Ligne VF07002 du budget de la Délégation Générale aux Relations Internationales.